

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LABÉCÈDE-LAURAGAIS du Lundi 26 Juillet 2021**

Conformément à la convocation du 20 Juillet 2021, le Conseil Municipal de la commune de Labécède-Lauragais s'est réuni à la salle polyvalente à 18h30.

**Etaient présents :**

Monsieur Jean François POUZADOUX, Maire ; Madame Germaine CANDEBAT, Première Adjointe ; Madame Florence MARTIN 2<sup>ème</sup> Adjointe, Madame Laetitia LASSALLE, Troisième Adjointe ; Madame Christiane ARIBAUD, Monsieur Cédric FERRIERE, Monsieur Clément ROUX, Monsieur Flavien VALENSI, Madame Corine WELTMAN, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Monsieur Romuald ROUGE, conseiller municipal représenté par Madame CANDEBAT Germaine, Monsieur Stéphane VITALE Conseiller Municipal.

Une feuille de présence est signée par chaque membre présent et sera jointe au compte rendu.

Le Conseil Municipal désigne M. Clément ROUX secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal a délibéré et s'est prononcé sur les points inscrits à l'ordre du jour.

**1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 14 Juin 2021 :**

Le conseil Municipal :

Approuve à l'unanimité au scrutin formel à main levée le compte-rendu du conseil municipal du 14 Juin 2021.

Autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés et délibérations correspondantes.

**2- Avis du Conseil Municipal sur le Projet Intercommunal :**

Mme Candebat présente les premières pages du document de synthèse du Projet Intercommunal 2020-2026.

Le conseil municipal vote pour l'éventuelle approbation du projet intercommunal :

Favorable : 7 Abstention : 2 (Mme MARTIN, M. FERRIERE) Contre : 1 (M. ROUX)

Le conseil Municipal :

Approuve à la majorité au scrutin formel à main levée le projet intercommunal.

Autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés et délibérations correspondantes.

**3- Vote pour l'adhésion au groupement d'achat d'électricité proposé par le SYADEN :**

Le Syaden nous a sollicités pour adhérer au Groupement d'achat d'électricité pour 2022-2023.

Mme Candebat présente l'acte constitutif et le document d'information (joints en annexe).

Notre Facture d'électricité annuelle est de 17 633€ pour 2019, 15 434€ pour 2020 et prévue pour 18 000€ en 2021.

Avec une mise en concurrence le Syaden estime le gain annuel possible à 10%.

Le conseil Municipal vote pour l'adhésion au groupement :

Pour : 8 Abstention : 2 (Mme WELTMAN, M. ROUX)

Le conseil Municipal :

Approuve à la majorité au scrutin formel à main levée le projet intercommunal.

Autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés et délibérations correspondantes.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance à 20h40

**Le maire**

**Jean-François POUZADOUX**